

Réf: Dossier 318653

Avis de constitution

SOCIETE « LA BAIE DES AUTRUCHES »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE AGHIEN VILLAGE NON
LOIN DU TERRAIN AGHIEN TELEGRAPHE NAGGIB., Lot 0,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA BAIE DES AUTRUCHES »

Objet : HOTELLERIE

RESTAURATION

ELEVAGE

PISCICULTURE

DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE AGHIEN VILLAGE NON
LOIN DU TERRAIN AGHIEN TELEGRAPHE NAGGIB., Lot 0,
Ilot 0

Dirigeant(s) M KICHI NIAMKEY PAULIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07532 du 30/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46129/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

